

PROCES-VERBAL
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 05 OCTOBRE 2023 A 19h

Nombre de membres	L'an deux mil vingt-trois, le cinq octobre à 19h00,
En exercice : 11	Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Fabrice GRIMAUT, Maire.
Présents : 9	PRESENTS : Christine BERTIN, Anthony BUATOIS, Fabrice GRIMAUT, Christian MICHELIN, Nicolas MOUILLOT, Céline PERNOT, Alain RENARD, Christian ROSSIGNOL, Didier THEVENET
Votants : 9	
Date de convocation : 29 septembre 2023	ABSENTS/EXCUSES : Jean BONNIN, Isabelle PETIOT
	SECRETAIRE : Céline PERNOT

Aucune observation n'étant formulée sur le compte rendu de la séance du 07 septembre 2023, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Urbanisme

- **Point concernant les dossiers d'urbanisme**

Déclaration préalable

Demandeur		Nature des travaux
BONNIN Huguette	7 rue du Terraillet	Régularisation véranda
BOUILLON Cédric	10 imp de la bataille	Réfection toiture

- **Rôle de la commune dans le PLUi**

Une réunion d'information sur le rôle et la place de la commune dans la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) a été organisée par l'AMJ. Il est fait une présentation succincte de ce sujet au Conseil Municipal.

Depuis le 18 février 2023, la compétence planification et urbanisme a été transférée à la Communauté de Communes CCBHS qui engagera prochainement l'élaboration d'un PLUi à l'échelle des 54 communes.

Une concertation des communes sera organisée afin de faire remonter les spécificités de notre territoire. Après l'approbation de ce nouveau document d'urbanisme la commune conservera certaines prérogatives comme la signature des autorisations....

Ce document vise une cohérence du territoire, des projets, des aménagements....

Forêt

- **Affouage**

Le tarif de l'affouage reste inchangé : 50 euros par lot.

Les inscriptions se font en mairie avant le 31 octobre.

Le règlement est approuvé par le Conseil Municipal (pas de changement par rapport aux années précédentes.). Le taillis de la parcelle 23 sera exploité dans l'affouage 2023/2024.

- **Destination des coupes 2024 (délibération n°26 adoptée à l'unanimité)**

Les parcelles 2, 12 et 23 sont inscrites au programme d'exploitation de 2024.

Travaux

- Eglise : travaux de restauration à prévoir

Des dégradations apparaissent dans l'église : infiltration d'eau, peinture, électricité vétuste... Des devis (charpente, électricité et plâtrerie peinture) sont en cours afin d'évaluer la situation et le coût des travaux à entreprendre. Le devis de raccord de plâtre et de peinture de l'ensemble de l'église s'élève à 87 094 € H.T. Les devis de charpente pour vérifier les infiltrations et les devis de mise aux normes de l'électricité sont en attente.

- Eclairage public : nouvelle tranche pour 2024

La 5^{ème} tranche de réfection de l'éclairage public sera engagée et inscrite au budget 2024 pour un montant total de 6 711,77 € TTC à la charge de la commune. Il resterait 38 luminaires vétustes à remplacer.

- Réflexion en vue du RDV avec la DDT sur les aménagements des RD

Le Conseil Municipal souhaite poursuivre les aménagements des routes départementales qui traversent la commune afin de faire baisser la vitesse et de sécuriser les déplacements des piétons.

Trois plateaux ralentisseurs à 30 kms/h ont été créés : coté Bletterans, coté Vincent et côté Commenailles.

Deux radars pédagogiques sont installés : coté Bletterans et côté Ruffey Sur Seille

Le Conseil Municipal souhaite prévoir un aménagement à l'entrée de l'agglomération côté Ruffey sur Seille : feu comportemental ou écluse ou plateau ralentisseur....,

Il souhaite également étudier l'installation d'un cheminement piétons le long des 2 routes départementales délimité par une bordure béton type « couloir de bus »

Ces projets sont à l'étude et seront abordés avec le Département lors de la réunion prévue le 10 octobre prochain.

Commissions, Syndicats, et communauté de communes

- Compte-rendu des commissions et des syndicats

Le Conseil Municipal a pris connaissance des différents comptes rendus.

- EPAGE : visite de la digue

Le service de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations EPAGE Seille et Affluents effectuera une visite de la digue de la commune vendredi 20 octobre afin de vérifier si une intervention est nécessaire ou non pour l'entretien de cette digue.

Questions et informations diverses

- Stagiaire de septembre à décembre

Le secrétariat de mairie accueille une stagiaire, Madame Myriam DENIS, de septembre à décembre.

Le Conseil municipal a pris connaissance des informations suivantes :

- La chaudière de l'école a été changée (décision prise lors d'un précédent conseil)
- L'équipe d'emplois verts a effectué un nettoyage du cimetière de la commune
- La cérémonie du 11 novembre aura lieu à 11h30
- Une borne WIFI a été installée dans la salle de réunion de la mairie
- La commune a sollicité une étude d'aménagement paysager du rural parc au CAUE
- Des meubles en palettes seront réalisés par le périscolaire et installés dans la cour de l'école
- Des trous réalisés par des oiseaux ont été constatés dans la sous toiture de la mairie : l'entreprise MONAMY doit passer voir quelle intervention est possible.
- Le bardage de la fromagerie a été changé par l'agent communal et un chevron a été remplacé par la société FEBVRE

- La fromagerie participe à la Journée Nationale du Commerce de Proximité le 14 octobre
- Site internet : les dernières modifications sont en cours. Il sera présenté lors du prochain Conseil Municipal pour une mise en ligne avant la fin de l'année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Prochaine séance du Conseil Municipal : 09 novembre 2023 à 20h00 (sous réserve)

Le Maire,
Fabrice GRIMAUT

LISTE DES DELIBERATIONS

26	Destination des coupes 2024
-----------	-----------------------------